

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 8 février 2018

## Lancement de la Police de Sécurité du Quotidien dans le département de l'Isère

---

Jeudi 8 Février, Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, a officiellement lancé la Police de Sécurité du Quotidien, en engagement présidentiel qui vise à replacer le « *service du citoyen au coeur du métier de policier et gendarme* » (Emmanuel Macron – Discours aux forces de sécurité intérieure).

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le Gouvernement a entrepris une réflexion sur l'évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la première préoccupation des Français : la sécurité.

Cette réponse concrète et directe au sentiment d'insécurité des Français se fonde sur une méthode originale issue d'une large concertation partie du terrain et menée dans le département par le préfet de l'Isère Lionel Beffre d'octobre à décembre 2017.

Il s'agit avant tout de proposer une police et une gendarmerie sur-mesure qui permettent des réponses de sécurité adaptées aux spécificités de chaque territoire.

**L'Isère fait ainsi partie des 20 départements<sup>1</sup> choisis pour un meilleur accompagnement en zone gendarmerie**, sélectionnés en raison de leur croissance démographique et de leur urbanisation importantes qui suscitent **un très grand volume d'interventions** (atteintes aux biens, à l'intégrité des personnes), sans compter des enjeux touristiques majeurs.

**Cela se traduira par un apport complémentaire sur le terrain :**

- avec le renforcement des groupes de contacts de la brigade territoriale de Clelles, de la compagnie de Grenoble et du Peloton de gendarmerie de Haute-Montagne (PGHM) ;
- avec l'expérimentation de la mesure de la satisfaction du public et des usagers relative aux postes provisoires des renforts hivernaux, des actions en matière de sécurité des mobilités pour renforcer les partenariats avec les opérateurs de transport en commun publics ou privés.
- avec des **affectations supplémentaires** de gendarmes (500 gendarmes supplémentaires sur le quinquennat pour la France entière).

**Les unités de contact sont spécifiquement dédiées au renforcement du lien avec la population** et permettent d'assurer une présence supplémentaire sur terrain pour aller à la rencontre des commerçants, des élus, des représentants de l'éducation nationale et des différents professionnels, en privilégiant une présence physique pédestre en dehors des temps d'intervention judiciaire.

---

<sup>1</sup> Avec le Gard, le Finistère, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, l'Oise, le Bas-Rhin, le Rhône, etc.

**Par ailleurs, que ce soit dans les zones relevant de la compétence de la Police nationale ou de la Gendarmerie nationale**, la police de sécurité du quotidien s'exercera à terme par la **suppression des tâches en marge de celles de la lutte contre la délinquance**, comme les procurations électorales qui représentent près de 55 000 patrouilles en France, par l'embauche des personnels administratifs pour les tâches de bureau et surtout par **la réforme de la procédure pénale** qui visera à rechercher une simplification et une dématérialisation de la procédure pénale. Elle s'accompagnera d'une réflexion sur la forfaitisation de certains délits pour des sanctions plus efficaces.

En parallèle, **l'accueil des victimes sera amélioré et de nouveaux services pour les usagers** seront développés, notamment concernant l'extension de la pré-plainte en ligne et l'expérimentation de la plainte en ligne.

Enfin, **les forces de police et de gendarmerie seront équipées en technologies numériques** avec le déploiement de 115 000 tablettes numériques permettant des contrôles plus rapide et plus efficaces.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
Téléphone :04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38